|  |
| --- |
| **AVIS PUBLIC**  **DÉPÔT DU RÔLE TRIENNAL D’ÉVALUATION FONCIÈRE**  **POUR LES EXERCICES FINANCIERS 2026-2027-2028** |

**AVIS** est par la présente donné que le sommaire du rôle d’évaluation foncière 2026-2027-2028 de la Municipalité du Village de Hemmingford qui sera, en 2026, en vigueur pour son premier exercice financier, a été déposé au bureau municipal le 16 septembre 2026, et que toute personne peut en prendre connaissance au bureau municipal pendant les heures d’ouvertures du bureau.

Conformément aux dispositions de l’article 74.1 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, **avant le 1er mai 2026,** à l’égard du rôle, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de cette loi, au motif que l’évaluateur n’a pas effectué une modification qu’il aurait dû apporter en vertu de l’article 174 ou 174.2 de la Loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes:

1. Être faite sur le formulaire prescrit au premier alinéa de l’Article 263, paragraphe 2, de la Loi sir la fiscalité municipale et intitulée **‘’Demande de révision du rôle d’évaluation foncière’’**. Le formulaire est disponible au bureau municipal et à la MRC des Jardins-de-Napierville**;**
2. Être accompagnée de la somme d’argent déterminée par le règlement ADM-124-97 de la MRC des Jardins-de-Napierville et ce, conformément à l’Article 263.2 de la Loi sur la fiscalité municipale;
3. Être déposée à l’endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé:

**MRC des Jardins-de-Napierville**

1767, rue Principale

St-Michel (Qc) JOL 2J0

*Dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.*

*DONNÉ à Hemmingford le 16 septembre 2025*

Annick Brunet

Directrice générale adjointe et greffière-trésorière

|  |
| --- |
| **CERTIFICAT DE PUBLICATION**  **ROLE D’ÉVALUATION 2026-2027-2028**  **POUR L’EXERCICE FINANCIER 2026** |

Je, Annick Brunet, Directrice générale adjointe et Greffière-Trésorière de la municipalité du village de Hemmingford, certifie par les présentes sous mon serment d'office, que j'ai affiché l'avis public relatif au dépôt du rôle d’évaluation 2026-2027-2028 pour l’exercice financier 2026, et ce en en affichant deux copies aux endroits désignés selon l’article 75 de la loi sur la fiscalité municipale.

Entre 9h et 16 heures, le 16 septembre 2025.

En foi de quoi, je donne ce certificat à Hemmingford ce 16 septembre 2025

Annick Brunet

Directrice générale adjointe et greffière-trésorière